



Communiqué de presse

Paris, le 28 mai 2019

La Fête de la musique 2019 placée sous le signe de l'Europe

Pour la 38^e édition de la Fête de la musique, le ministère de la Culture propose à tous les Européens de participer à une grande opération autour de l'Hymne européen à 20h le 21 juin 2019.

Depuis 1982, la Fête de la musique, moment phare proposé par le ministère de la Culture, est devenu un événement fédérateur en Europe et dans le monde avec plus de 120 pays participants. Cette année, alors que les électeurs européens sont appelés aux urnes pour élire leurs représentants, le ministère de la Culture a la volonté d'une Europe musicale sans frontière, et propose à toutes et tous, de réinterpréter l'hymne européen, L'Ode à la Joie, composée par Ludwig van Beethoven en 1823.

Ce moment permettra de fédérer tous les musiciens, amateurs ou professionnels, seuls ou accompagnés, et tous les styles, de la musique baroque au rap, du métal à la chanson, du beatbox au rock and roll dans un moment de musique unique qui rappellera que la fête de la musique doit aussi s'entendre comme le mot d'ordre « faites de la musique ».

Franck Riester, ministre de la Culture, a proposé à ses homologues européens une initiative commune : à 20h précises (UTC+2), dans tous les pays européens et sur tous les canaux numériques, de multiples versions et réinterprétations de L'Ode à la joie de la Neuvième symphonie de Beethoven et des vers du poème de Schiller retentiront ainsi dans un instant de partage et d'allégresse qui permettra d'illustrer en musique la devise de l'Europe : « Unie dans la diversité ».

Le site de la manifestation permet de retrouver dès à présent de nombreuses informations pour participer à la fête de la musique : guide pratique pour organiser un concert, inscrire les concerts ou événements au programme officiel. Par ailleurs, il est désormais possible en quelques clics, d'encapsuler toute la carte du programme de la Fête de la Musique ou une vue sélectionnée sur le site internet des médias, collectivités ou organisateurs d'événements.

<https://fetedelamusique.culture.gouv.fr>

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC

Direction générale de la création artistique
Marie-Ange Gonzalez, attachée de presse
Tel.01 40 15 88 53
marie-ange.gonzalez@culture.gouv.fr